

CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE du 12/02/2024

Conformément à l'article L2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

L'an deux mil vingt-quatre et le douze février à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal régulièrement convoqué le six février deux mil vingt-quatre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SORRE Stéphane, Maire.
La liste des délibérations a été affichée le quatorze février deux mil vingt-quatre.

Présents : Mmes BERTHE Emmanuelle - CHARLES Charlène - DELALANDE Brigitte - GRIMAL Chantal - MIGNOT Laurence - PLAINE Dina - TABARD Chantal
MM. GERMAIN Emmanuel - GUILLOUET Noël - JOSSAUME Bruno - LEROUX René - PEYROCHE Patrick - PICHARD Philippe - SORRE Stéphane

Absent : M. FERRÉ Patrick, excusé et a donné procuration à M. SORRE Stéphane

Secrétaire de séance : M. PEYROCHE Patrick

Le nombre de conseillers en exercice étant de 15, les conseillers présents forment la majorité.

Numéro d'ordre des délibérations		Résultat du vote
	Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2023	
2024-001	Convention triennale de lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département de la Manche : autorisation de signature	A l'unanimité
2024-002	Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus	A l'unanimité
2024-003	Convention de mise à disposition de salle à l'association A l'en(vie) d'écrire	A l'unanimité
2024-004	Convention de partenariat entre MBA Mutuelle et la commune d'YQUELON	A l'unanimité
2024-005	Remplacement chauffage école : choix de l'équipement et assistance à maîtrise d'ouvrage	A l'unanimité
2024-006	Remplacement chauffage école : demande de subventions	A l'unanimité
2024-007	Modification de l'article 10 des statuts du Syndicat Intercommunal Scolaire Longueville-Yquelon (participation financière des communes de Longueville et Yquelon)	A l'unanimité
2024-008	Exposition d'œuvres Yves GUERIN	14 voix POUR, 1 abstention
2024-009	Modification des statuts de Granville Terre et Mer : retour aux communes de la compétence « éparages des voiries »	A l'unanimité
2024-010	Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)	A l'unanimité

Vu, par Nous, Maire d'Yquelon, pour être affiché le quatorze février deux mil vingt-quatre conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Stéphane SORRE

